



**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**  
conformément au Règlement (CE) No.  
1907/2006  
Valvoline™ ALL CLIMATE C2/C3 5W30  
MÉLANGE D'HUILE MOTEUR SYNTHÉTIQUE

Version: 9.0

Date de révision: 05.07.2023

Date d'impression: 28/05/2025

---

**RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**

**1.1 Identificateur de produit**

Nom commercial : Valvoline™ ALL CLIMATE C2/C3 5W30  
MÉLANGE D'HUILE MOTEUR SYNTHÉTIQUE

Code du produit : 881923

**1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

Utilisation de la substance/du mélange : Huile pour moteur, engrenages et lubrification.

**1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

Société : Ellis Enterprises B.V., an affiliate of Valvoline Global  
Operations  
Wieldrechtseweg 39  
3316 BG Dordrecht  
Pays-Bas

Téléphone : +31 (0)78 654 3500 (aux Pays-Bas), ou prendre contact avec  
le CSR local

Adresse e-mail de la personne responsable de FDS : SDS@valvolineglobal.com

**1.4 Numéro d'appel d'urgence**

00-800-825-8654 / 001-859-202-3865

, ou appeler le SAMU en composant le +33 (0)1 45 42 59 59

---

**RUBRIQUE 2: Identification des dangers**



**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**  
conformément au Règlement (CE) No.  
1907/2006  
Valvoline™ ALL CLIMATE C2/C3 5W30  
MÉLANGE D'HUILE MOTEUR SYNTHÉTIQUE

Version: 9.0

Date de révision: 05.07.2023

Date d'impression: 28/05/2025

## 2.1 Classification de la substance ou du mélange

### Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pas une substance ni un mélange dangereux.

## 2.2 Éléments d'étiquetage

### Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pas de pictogramme de danger, pas de mention d'avertissement, pas de mention(s) de danger, pas de conseil(s) de prudence requis

### Etiquetage supplémentaire

EUH210      Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

## 2.3 Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

Informations écologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Informations toxicologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

---

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.2 Mélanges

#### Composants

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE No.-Index Numéro d'enregistrement	Classification	Concentration (% w/w)
HYDROTREATED LIGHT PARAFFINIC DISTILLATE	64742-55-8 265-158-7 649-468-00-3 01-2119487077-29-	Asp. Tox. 1; H304	>= 25 - < 40



**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**  
conformément au Règlement (CE) No.  
1907/2006  
Valvoline™ ALL CLIMATE C2/C3 5W30  
MÉLANGE D'HUILE MOTEUR SYNTHÉTIQUE

Version: 9.0

Date de révision: 05.07.2023

Date d'impression: 28/05/2025

LUBRICATING OILS, PETROLEUM, C20-50, HYDROTREATED	xxxx 72623-87-1 276-738-4 649-483-00-5 01-2119474889-13- xxxx	Asp. Tox. 1; H304	>= 10 - < 15
DISTILLATES (PETROLEUM), SOLVENT-DEWAXED HEAVY PARAFFINIC	64742-65-0 265-169-7 649-474-00-6 01-2119471299-27- xxxx	Asp. Tox. 1; H304	>= 1 - < 2,5
Phenol, dodecyl-, sulfurized, carbonates, calcium salts, overbased	68784-26-9 272-234-3 01-2119524004-56- xxxx	Aquatic Chronic 4; H413	>= 1 - < 2,5

Pour l'explication des abréviations voir rubrique 16.

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1 Description des premiers secours

- Conseils généraux : Ne pas laisser la victime sans surveillance.
- En cas d'inhalation : En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin.  
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
- En cas de contact avec les yeux : Enlever les lentilles de contact.  
Protéger l'oeil intact.  
Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.
- En cas d'ingestion : Maintenir l'appareil respiratoire dégagé.  
Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées.  
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.  
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Symptômes : Aucun symptôme connu ou attendu.

### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- Traitement : Pas de dangers qui requièrent des mesures spéciales de premiers secours.



**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**  
conformément au Règlement (CE) No.  
1907/2006  
Valvoline™ ALL CLIMATE C2/C3 5W30  
MÉLANGE D'HUILE MOTEUR SYNTHÉTIQUE

Version: 9.0

Date de révision: 05.07.2023

Date d'impression: 28/05/2025

Traiter de façon symptomatique.

---

## **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

### **5.1 Moyens d'extinction**

Moyens d'extinction appropriés : Pulvériser de l'eau ou utiliser de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone.

Moyens d'extinction inappropriés : Jet d'eau à grand débit

### **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Produits de combustion dangereux : gaz carbonique et monoxyde de carbone  
oxydes de soufre

### **5.3 Conseils aux pompiers**

Équipements de protection particuliers des pompiers : Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.

Information supplémentaire : Procédure standard pour feux d'origine chimique.  
Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.

---

## **RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

### **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Précautions individuelles : Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8.  
Utiliser un équipement de protection individuelle.

### **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement**

Précautions pour la protection de l'environnement : En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

### **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Méthodes de nettoyage : Essuyer avec une matière absorbante (p.ex. tissu, laine).  
Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour



**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**  
conformément au Règlement (CE) No.  
1907/2006  
Valvoline™ ALL CLIMATE C2/C3 5W30  
MÉLANGE D'HUILE MOTEUR SYNTHÉTIQUE

Version: 9.0

Date de révision: 05.07.2023

Date d'impression: 28/05/2025

l'élimination.

#### 6.4 Référence à d'autres rubriques

Voir les rubriques: 7, 8, 11, 12 et 13.

---

### RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

#### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger : Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.  
Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail.  
Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie.

Mesures d'hygiène : Pratiques générales d'hygiène industrielle.

#### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Les installations et le matériel électriques doivent être conformes aux normes techniques de sécurité.

Précautions pour le stockage en commun : Pas de matières à signaler spécialement.

Pour en savoir plus sur la stabilité du stockage : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

#### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) : Donnée non disponible

---

### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1 Paramètres de contrôle

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

**Dose dérivée sans effet (DNEL) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:**

Nom de la substance	Utilisation finale	Voies d'exposition	Effets potentiels sur la santé	Valeur
Phenol, dodecyl-, sulfurized,	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	7,05 mg/m3



**Valvoline**  
**Global**

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**  
conformément au Règlement (CE) No.  
1907/2006  
Valvoline™ ALL CLIMATE C2/C3 5W30  
MÉLANGE D'HUILE MOTEUR SYNTHÉTIQUE

Version: 9.0

Date de révision: 05.07.2023

Date d'impression: 28/05/2025

carbonates, calcium salts, overbased				
	Travailleurs	Inhalation	Aigu - effets systémiques	167 mg/m3
	Travailleurs	Dermale	Long terme - effets systémiques	2,08 mg/kg
	Travailleurs	Dermale	Aigu - effets systémiques	80 mg/kg
	Utilisation par les consommateurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	1,74 mg/m3
	Utilisation par les consommateurs	Inhalation	Aigu - effets systémiques	0,167 mg/m3
	Utilisation par les consommateurs	Dermale	Long terme - effets systémiques	1,04 mg/kg
	Utilisation par les consommateurs	Dermale	Aigu - effets systémiques	40 mg/kg
	Utilisation par les consommateurs	Oral(e)	Long terme - effets systémiques	0,5 mg/kg

**Concentration prédite sans effet (PNEC) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:**

Nom de la substance	Compartiment de l'Environnement	Valeur
Phenol, dodecyl-, sulfurized, carbonates, calcium salts, overbased	Station de traitement des eaux usées	100 mg/l
	Sédiment marin	3480 mg/kg
	Sédiment d'eau douce	43500 mg/kg
	Sol	8850 mg/kg

**8.2 Contrôles de l'exposition**

**Équipement de protection individuelle**

Protection des yeux/du visage : Lunettes de sécurité

Protection des mains

Matériel : néoprène, caoutchouc nitrile

Délai de rupture : >= 240 min



**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**  
conformément au Règlement (CE) No.  
1907/2006  
Valvoline™ ALL CLIMATE C2/C3 5W30  
MÉLANGE D'HUILE MOTEUR SYNTHÉTIQUE

Version: 9.0

Date de révision: 05.07.2023

Date d'impression: 28/05/2025

Épaisseur du gant	:	>= 0,35 mm
Directive	:	L'équipement doit être conforme à l'EN 374
Remarques	:	Les gants de protection sélectionnés doivent satisfaire aux spécifications de la Directive 2016/425 (UE) et à la norme EN 374 qui en dérive. Les gants devraient être jetés et remplacés s'il y a le moindre signe de dégradation ou de perméabilité chimique. Veuillez observer les instructions concernant la perméabilité et le délai de rupture de la matière qui sont fournies par le fournisseur de gants. Prendre également en considération les conditions locales spécifiques dans lesquelles le produit est utilisé, telles que le risque de coupures, d'abrasion et le temps de contact. Les données concernant le temps de pénétration/la résistance de la matière sont des valeurs standards! Le temps de pénétration exact / la résistance exacte de la matière seront obtenues du fournisseur de gants de sécurité.
Protection de la peau et du corps	:	Vêtement de protection
Protection respiratoire	:	Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.

---

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat physique	:	liquide
Couleur	:	ambre
Odeur	:	huileux
Seuil olfactif	:	Donnée non disponible
Point d'écoulement	:	< -36 °C
Point/intervalle d'ébullition	:	Donnée non disponible
Inflammabilité	:	Donnée non disponible
Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure	:	Donnée non disponible
Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure	:	Donnée non disponible
Point d'éclair	:	222 °C



**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**  
conformément au Règlement (CE) No.  
1907/2006  
Valvoline™ ALL CLIMATE C2/C3 5W30  
MÉLANGE D'HUILE MOTEUR SYNTHÉTIQUE

Version: 9.0

Date de révision: 05.07.2023

Date d'impression: 28/05/2025

Méthode: Creuset fermé Cleveland

Température de décomposition : Donnée non disponible

pH : Non applicable

Viscosité

Viscosité, dynamique : < 6.400 mPa.s (-30 °C)

Viscosité, cinématique : env. 72 mm<sup>2</sup>/s (40 °C)

Solubilité(s)

Hydrosolubilité : insoluble

Solubilité dans d'autres solvants : Donnée non disponible

Coefficient de partage: n-octanol/eau : Donnée non disponible

Pression de vapeur : Donnée non disponible

Densité relative : Donnée non disponible

Densité : env. 0,854 gcm<sup>3</sup> (15,6 °C)

Masse volumique apparente : Non applicable

Densité de vapeur relative : Donnée non disponible

## 9.2 Autres informations

Propriétés comburantes : Donnée non disponible

Auto-inflammation : Donnée non disponible

Taux d'évaporation : Donnée non disponible

---

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

### 10.2 Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.



**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**  
conformément au Règlement (CE) No.  
1907/2006  
Valvoline™ ALL CLIMATE C2/C3 5W30  
MÉLANGE D'HUILE MOTEUR SYNTHÉTIQUE

Version: 9.0

Date de révision: 05.07.2023

Date d'impression: 28/05/2025

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Stable dans les conditions recommandées de stockage.  
Pas de dangers particuliers à signaler.

### 10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : chaleur excessive

### 10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Oxydants forts

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

On ne connaît pas de produits de décomposition dangereux.

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

#### Toxicité aiguë

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### Composants:

#### LUBRICATING OILS, PETROLEUM, C20-50, HYDROTREATED:

Toxicité aiguë par voie orale	: DL50 (Rat): > 5.000 mg/kg
Toxicité aiguë par inhalation	: CL50 (Rat): > 5,58 mg/l Durée d'exposition: 4 h Atmosphère de test: poussières/brouillard Evaluation: La substance ni le mélange ne présente une toxicité aiguë par inhalation Remarques: Aucune mortalité n'a été observée à cette dose.
Toxicité aiguë par voie cutanée	: DL50 (Lapin): > 5.000 mg/kg Remarques: Aucune mortalité n'a été observée à cette dose.

#### DISTILLATES (PETROLEUM), SOLVENT-DEWAXED HEAVY PARAFFINIC:

Toxicité aiguë par voie orale	: DL50 (Rat): > 5.000 mg/kg
Toxicité aiguë par voie cutanée	: DL50 (Lapin): > 5.000 mg/kg

#### Phenol, dodecyl-, sulfurized, carbonates, calcium salts, overbased:



**Valvoline™**  
**Global**

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**  
conformément au Règlement (CE) No.  
1907/2006  
Valvoline™ ALL CLIMATE C2/C3 5W30  
MÉLANGE D'HUILE MOTEUR SYNTHÉTIQUE

Version: 9.0

Date de révision: 05.07.2023

Date d'impression: 28/05/2025

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 5.000 mg/kg

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin): > 5.000 mg/kg

**Corrosion cutanée/irritation cutanée**

Non classé sur la base des informations disponibles.

**Composants:**

**HYDROTREATED LIGHT PARAFFINIC DISTILLATE:**

Evaluation : Légère irritation passagère  
Résultat : Légère irritation passagère

**LUBRICATING OILS, PETROLEUM, C20-50, HYDROTREATED:**

Espèce : Lapin  
Résultat : Pas d'irritation de la peau

**DISTILLATES (PETROLEUM), SOLVENT-DEWAXED HEAVY PARAFFINIC:**

Evaluation : Légère irritation passagère  
Résultat : Légère irritation passagère

**Phenol, dodecyl-, sulfurized, carbonates, calcium salts, overbased:**

Espèce : Lapin  
Résultat : Pas d'irritation de la peau

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire**

Non classé sur la base des informations disponibles.

**Produit:**

Résultat : Pas d'irritation des yeux

**Composants:**

**HYDROTREATED LIGHT PARAFFINIC DISTILLATE:**

Evaluation : Légère irritation passagère  
Résultat : Légère irritation passagère

**LUBRICATING OILS, PETROLEUM, C20-50, HYDROTREATED:**

Espèce : Lapin  
Résultat : Pas d'irritation des yeux



**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**  
conformément au Règlement (CE) No.  
1907/2006  
Valvoline™ ALL CLIMATE C2/C3 5W30  
MÉLANGE D'HUILE MOTEUR SYNTHÉTIQUE

Version: 9.0

Date de révision: 05.07.2023

Date d'impression: 28/05/2025

**DISTILLATES (PETROLEUM), SOLVENT-DEWAXED HEAVY PARAFFINIC:**

Evaluation : Légère irritation passagère  
Résultat : Légère irritation passagère

**Phenol, dodecyl-, sulfurized, carbonates, calcium salts, overbased:**

Espèce : Lapin  
Résultat : Pas d'irritation des yeux

**Sensibilisation respiratoire ou cutanée**

**Sensibilisation cutanée**

Non classé sur la base des informations disponibles.

**Sensibilisation respiratoire**

Non classé sur la base des informations disponibles.

**Composants:**

**LUBRICATING OILS, PETROLEUM, C20-50, HYDROTREATED:**

Type de Test : Test de Buehler  
Espèce : Cochon d'Inde  
Evaluation : Ne provoque pas de sensibilisation de la peau.

**Phenol, dodecyl-, sulfurized, carbonates, calcium salts, overbased:**

Type de Test : Test de Maximalisation  
Espèce : Cochon d'Inde  
Evaluation : Ne provoque pas de sensibilisation de la peau.

Type de Test : répétez humaine patch test insulte (HRIPT)  
Evaluation : Ne provoque pas de sensibilisation de la peau.

**Mutagenicité sur les cellules germinales**

Non classé sur la base des informations disponibles.

**Composants:**

**Phenol, dodecyl-, sulfurized, carbonates, calcium salts, overbased:**

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test de Ames  
Système d'essais: Salmonella typhimurium  
Activation du métabolisme: avec ou sans activation  
métabolique  
Résultat: négatif



**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**  
conformément au Règlement (CE) No.  
1907/2006  
Valvoline™ ALL CLIMATE C2/C3 5W30  
MÉLANGE D'HUILE MOTEUR SYNTHÉTIQUE

Version: 9.0

Date de révision: 05.07.2023

Date d'impression: 28/05/2025

**Cancérogénicité**

Non classé sur la base des informations disponibles.

**Composants:**

**HYDROTREATED LIGHT PARAFFINIC DISTILLATE:**

Cancérogénicité - Evaluation : Classifié sur la base du contenu en DMSO < 3% (Règlement (CE) 1272/2008, annexe VI, partie 3, note L)

**LUBRICATING OILS, PETROLEUM, C20-50, HYDROTREATED:**

Cancérogénicité - Evaluation : Classifié sur la base du contenu en DMSO < 3% (Règlement (CE) 1272/2008, annexe VI, partie 3, note L)

**DISTILLATES (PETROLEUM), SOLVENT-DEWAXED HEAVY PARAFFINIC:**

Cancérogénicité - Evaluation : Classifié sur la base du contenu en DMSO < 3% (Règlement (CE) 1272/2008, annexe VI, partie 3, note L)

**Toxicité pour la reproduction**

Non classé sur la base des informations disponibles.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Non classé sur la base des informations disponibles.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

Non classé sur la base des informations disponibles.

**Toxicité par aspiration**

Non classé sur la base des informations disponibles.

**Composants:**

**HYDROTREATED LIGHT PARAFFINIC DISTILLATE:**

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

**LUBRICATING OILS, PETROLEUM, C20-50, HYDROTREATED:**

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

**DISTILLATES (PETROLEUM), SOLVENT-DEWAXED HEAVY PARAFFINIC:**

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.



**Valvoline™**  
**Global**

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**  
conformément au Règlement (CE) No.  
1907/2006  
Valvoline™ ALL CLIMATE C2/C3 5W30  
MÉLANGE D'HUILE MOTEUR SYNTHÉTIQUE

Version: 9.0

Date de révision: 05.07.2023

Date d'impression: 28/05/2025

## 11.2 Informations sur les autres dangers

### Propriétés perturbant le système endocrinien

**Produit:**

Evaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

### Information supplémentaire

**Produit:**

Remarques : Donnée non disponible

---

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1 Toxicité

**Produit:**

#### Évaluation Ecotoxicologique

Toxicité aiguë pour le milieu aquatique : Non classé sur la base des informations disponibles.

Toxicité chronique pour le milieu aquatique : Non classé sur la base des informations disponibles.

**Composants:**

#### HYDROTREATED LIGHT PARAFFINIC DISTILLATE:

#### Évaluation Ecotoxicologique

Toxicité aiguë pour le milieu aquatique : Non classé sur la base des informations disponibles.

Toxicité chronique pour le milieu aquatique : Non classé sur la base des informations disponibles.

#### LUBRICATING OILS, PETROLEUM, C20-50, HYDROTREATED:

Toxicité pour les poissons : LL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): > 100 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h  
Type de Test: Essai en statique



**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**  
conformément au Règlement (CE) No.  
1907/2006  
Valvoline™ ALL CLIMATE C2/C3 5W30  
MÉLANGE D'HUILE MOTEUR SYNTHÉTIQUE

Version: 9.0

Date de révision: 05.07.2023

Date d'impression: 28/05/2025

	Substance d'essai: <b>WAF</b> Méthode: <b>OCDE ligne directrice 203</b> Remarques: <b>Aucune toxicité à la limite de solubilité</b>
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	: <b>EL50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): &gt; 10.000 mg/l</b> Durée d'exposition: <b>48 h</b> Type de Test: <b>Essai en statique</b> Substance d'essai: <b>WAF</b> Méthode: <b>OCDE Ligne directrice 202</b>
Toxicité pour les algues/plantes aquatiques	: <b>NOEL (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): &gt;= 100 mg/l</b> Point final: <b>Inhibition de la croissance</b> Durée d'exposition: <b>72 h</b> Type de Test: <b>Essai en statique</b> Substance d'essai: <b>WAF</b> Méthode: <b>OCDE Ligne directrice 201</b>
Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique)	: <b>NOELR: &gt;= 1.000 mg/l</b> Durée d'exposition: <b>14 jr</b> Espèce: <b>Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)</b>
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique)	: <b>NOEL: 10 mg/l</b> Durée d'exposition: <b>21 jr</b> Espèce: <b>Daphnia (Daphnie)</b> Substance d'essai: <b>WAF</b> Méthode: <b>OCDE Ligne directrice 211</b>

#### Évaluation Ecotoxicologique

Toxicité aiguë pour le milieu aquatique	: <b>Non classé sur la base des informations disponibles.</b>
Toxicité chronique pour le milieu aquatique	: <b>Non classé sur la base des informations disponibles.</b>

#### DISTILLATES (PETROLEUM), SOLVENT-DEWAXED HEAVY PARAFFINIC:

#### Évaluation Ecotoxicologique

Toxicité aiguë pour le milieu aquatique	: <b>Non classé sur la base des informations disponibles.</b>
Toxicité chronique pour le milieu aquatique	: <b>Non classé sur la base des informations disponibles.</b>

#### Phenol, dodecyl-, sulfurized, carbonates, calcium salts, overbased:

Toxicité pour les poissons	: <b>CL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): &gt; 1,0 mg/l</b> Durée d'exposition: <b>96 h</b>
----------------------------	--



**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**  
conformément au Règlement (CE) No.  
1907/2006  
Valvoline™ ALL CLIMATE C2/C3 5W30  
MÉLANGE D'HUILE MOTEUR SYNTHÉTIQUE

Version: 9.0

Date de révision: 05.07.2023

Date d'impression: 28/05/2025

	Type de Test: <b>Essai en semi-statique</b> Substance d'essai: <b>WAF</b> Remarques: <b>Aucune toxicité à la limite de solubilité</b>
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	: <b>EL50 (Daphnia magna (Grande daphnie))</b> : > 1,0 mg/l Durée d'exposition: <b>48 h</b> Type de Test: <b>Essai en statique</b> Substance d'essai: <b>WAF</b> Remarques: <b>Aucune toxicité à la limite de solubilité</b>
Toxicité pour les algues/plantes aquatiques	: <b>NOELR (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes))</b> : Point final: <b>Inhibition de la croissance</b> Durée d'exposition: <b>96 h</b> Type de Test: <b>Essai en statique</b> Substance d'essai: <b>WAF</b> Remarques: <b>Aucune toxicité à la limite de solubilité</b>

#### Évaluation Ecotoxicologique

Toxicité aiguë pour le milieu aquatique	: <b>Non classé sur la base des informations disponibles.</b>
Toxicité chronique pour le milieu aquatique	: <b>Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.</b>

#### 12.2 Persistance et dégradabilité

##### Composants:

##### **LUBRICATING OILS, PETROLEUM, C20-50, HYDROTREATED:**

Biodégradabilité	: Résultat: <b>Difficilement biodégradable.</b> Biodégradation: <b>2 - 4 %</b> Durée d'exposition: <b>28 jr</b> Méthode: <b>OCDE Ligne directrice 301 B</b>
------------------	--

##### **Phenol, dodecyl-, sulfurized, carbonates, calcium salts, overbased:**

Biodégradabilité	: Résultat: <b>Difficilement biodégradable.</b> Biodégradation: <b>&lt; 10 %</b> Durée d'exposition: <b>28 jr</b> Méthode: <b>Essai de Sturm modifié</b> Remarques: <b>Les données toxicologiques ont été reprises de produits d'une composition similaire.</b>
------------------	---

#### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

##### Composants:

##### **Phenol, dodecyl-, sulfurized, carbonates, calcium salts, overbased:**



**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**  
conformément au Règlement (CE) No.  
1907/2006  
Valvoline™ ALL CLIMATE C2/C3 5W30  
MÉLANGE D'HUILE MOTEUR SYNTHÉTIQUE

Version: 9.0

Date de révision: 05.07.2023

Date d'impression: 28/05/2025

Coefficient de partage: n-  
octanol/eau : log Pow: 9,5

#### 12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

#### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

**Produit:**

Evaluation : Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

#### 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

**Produit:**

Evaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

#### 12.7 Autres effets néfastes

**Produit:**

Information écologique supplémentaire : Donnée non disponible

---

### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

Emballages contaminés : Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site agréé pour le traitement des déchets à des fins de recyclage ou d'élimination.

Code des déchets : Le code de déchet doit être attribué en accord avec l'utilisateur, le producteur et les services d'élimination de déchets.  
Les codes de déchet suivants ne sont que des suggestions:  
13 02 05, huiles moteur, de boîte de vitesses et de lubrification non chlorées à base minérale



**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**  
conformément au Règlement (CE) No.  
1907/2006  
Valvoline™ ALL CLIMATE C2/C3 5W30  
MÉLANGE D'HUILE MOTEUR SYNTHÉTIQUE

Version: 9.0

Date de révision: 05.07.2023

Date d'impression: 28/05/2025

---

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

### 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

ADN	:	Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
ADR	:	Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
RID	:	Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
IMDG	:	Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
IATA_P	:	Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

### 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADN	:	Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
ADR	:	Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
RID	:	Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
IMDG	:	Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
IATA_P	:	Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADN	:	Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
ADR	:	Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
RID	:	Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
IMDG	:	Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
IATA_P	:	Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

### 14.4 Groupe d'emballage

ADN	:	Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
ADR	:	Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
RID	:	Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
IMDG	:	Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
IATA (Cargo)	:	Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
IATA_P (Passager)	:	Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

### 14.5 Dangers pour l'environnement

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse



**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**  
conformément au Règlement (CE) No.  
1907/2006  
Valvoline™ ALL CLIMATE C2/C3 5W30  
MÉLANGE D'HUILE MOTEUR SYNTHÉTIQUE

Version: 9.0

Date de révision: 05.07.2023

Date d'impression: 28/05/2025

---

**14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Non applicable

**14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI**

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

Les descriptions des produits dangereux (lorsque indiquées ci-dessus) peuvent ne pas indiquer la quantité, l'utilisation finale ou les exceptions particulières à certaines régions qui peuvent s'appliquer. Consultez les documents d'expédition pour avoir accès aux descriptions propres à l'expédition.

---

**RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**

**15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

REACH - Listes des substances extrêmement préoccupantes candidates en vue d'une autorisation (Article 59) : Non applicable

Règlement (CE) N° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone : Non applicable

Règlement (UE) 2019/1021 concernant les polluants organiques persistants (refonte) : Non applicable

REACH - Liste des substances soumises à autorisation (Annexe XIV) : Non applicable

Seveso III: Directive 2012/18/UE du Parlement européen et du Conseil concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses. Non applicable

Maladies Professionnelles (R-461-3, France) : 36, 36 bis

Surveillance médicale renforcée (R4624-18) : Le produit n'a pas de propriétés CMR

Installations classées pour la protection de l'environnement (Code de l'environnement R511-9) : 4734

**Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:**

TSCA : Toutes les substances sont notifiées actives sur l'inventaire de la loi sur le contrôle des substances toxiques (TSCA)



**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**  
conformément au Règlement (CE) No.  
1907/2006  
Valvoline™ ALL CLIMATE C2/C3 5W30  
MÉLANGE D'HUILE MOTEUR SYNTHÉTIQUE

Version: 9.0

Date de révision: 05.07.2023

Date d'impression: 28/05/2025

AIIC	:	N'est pas en conformité avec l'inventaire
DSL	:	Tous les composants de ce produit sont sur la liste canadienne LIS
ENCS	:	Listé ou en conformité avec l'inventaire
KECI	:	Listé ou en conformité avec l'inventaire
PICCS	:	Listé ou en conformité avec l'inventaire
IECSC	:	Listé ou en conformité avec l'inventaire
NZIoC	:	Listé ou en conformité avec l'inventaire

### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Donnée non disponible

#### Inventaires

AIIC (Australie), LIS (Canada), IECSC (Chine), REACH (Union Européenne), ENCS (Japon) ISHL (Japon), KECI (Corée), NZIoC (Nouvelle-Zélande), PICCS (Philippines), TCSI (Taiwan), TECI (Thaïlande), TSCA (USA)

---

## RUBRIQUE 16: Autres informations

### Texte complet pour phrase H

H304	:	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H413	:	Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

### Texte complet pour autres abréviations

Aquatic Chronic	:	Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique
Asp. Tox.	:	Danger par aspiration

ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures; ADR - Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par la route; AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CLP - Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances; règlement (CE) n° 1272/2008; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECHA - Agence européenne des produits chimiques; EC-Number - Numéro de Communauté européenne; ECx - Concentration



**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**  
conformément au Règlement (CE) No.  
1907/2006  
Valvoline™ ALL CLIMATE C2/C3 5W30  
MÉLANGE D'HUILE MOTEUR SYNTHÉTIQUE

Version: 9.0

Date de révision: 05.07.2023

Date d'impression: 28/05/2025

associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID - Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; SVHC - substance extrêmement préoccupante; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TECI - Répertoire des produits chimiques existants en Thaïlande; TRGS - Règle technique pour les substances dangereuses; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable

**Information supplémentaire**

Informations internes : 000000272309

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommé désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

FR / FR